CODEV du Gard rhodanien

Commission Services et Cadre de vie

du 22 mars 2023 à 18 heures

salle de réunion Office des entreprises

Présents :

Anne-Marie ROUQUAIROL, Vice-présidente
Martine DELAUNAY, Secrétaire générale
Agnès BOIS, Corine CANCEL, Pascale CAUSIER, Sylvie COSTE, Olivier DONY, François GIRAUD, Elodie KLEIN, Thierry PERRIN
Excusés : Franck LAURENT, Laurent GAUTIER, Zohra OUATIZERGA,
Absents : Philippe BROCHE, Jean-Louis COUNIL, Rodolphe BOUMAZA, Pascal GERTOSIO, Annie MORILLON

- **Présentation du dispositif de box médicale,** par Marie-Laure TEDESCHI directrice du pôle Famille et Solidarités **:**

Voir diaporama joint en annexe.

Il s'agit d'un dispositif de télémédecine auquel certains publics sont déjà sensibilisés par les cabines médicales disponibles en pharmacie.
Les box médicales sont des containers aménagés, en gestion autonome. L'entretien (ménage) doit être réalisé par les communes où elles seront installées.

Ce dispositif ne s'adresse pas à tous les publics. Les mineurs doivent être accompagnés.
Le public ciblé est plutôt constitué des actifs pour la bobologie. Il n'y aura pas de délivrance d'arrêt de travail.
Une box est en démonstration sur la zone de Berret

Ce n'est pas la solution, mais c'est une solution.

Une version mobile de ce dispositif semblerait plus pertinente.

Au niveau de l'Agglomération, le Contrat Local de Santé (CLS) est en cours de réécriture pour 2023, en relation avec l'ARS.

- **Présentation du projet de mémorial harkis,** par Julien DUPONT, chef de cabinet du président de l'Agglomération

Dans les années 1960, le camp de Saint-Maurice-l'Ardoise, d'abord érigé pour accueillir des prisonniers des forces d'occupation pendant la seconde guerre mondiale puis des prisonniers du front de libération nationale algérien, est réorienté vers l'accueil des familles de harkis jusqu'en 1975. Les fondations des baraquements, qui accueillirent plus de 700 familles

pendant quinze ans, sont les seuls vestiges de ce camp et témoignent de la précarité ainsi que de la promiscuité des conditions d'accueil. Ce lieu est aujourd'hui un site mémoriel pour des associations et des familles.
Le projet que porte l'agglomération consiste à ériger sur un terrain à proximité du camp, à côté d'une stèle commémorative déjà présente, un espace d'exposition au sein d'un parcours mémoriel arboré.
En parallèle, un comité scientifique et culturel, composé de personnalités qualifiées en histoire, en pédagogie et en muséographie assure un rôle de conseil dans la construction du parcours mémoriel.
Le terrain a été cédé par le ministère des Armées.
Le financement est assuré par la Région, l'État, le Département et peut-être l'Europe.
Une commission de réparation a été instaurée et pourra probablement bénéficier de financements car c'est le seul projet de ce type.
Le projet architectural et le projet scientifique et culturel sont à créer avec un aspect mémoriel et un aspect historique, en associant les populations harkis tout au long du projet.
2 questions sont en débat :

- Est-il opportun de lister tous les noms sur une stèle ?
- Quid du parti pris historique ?

Agnès BOIS et Anne-Marie ROUQUAIROL vont intégrer le comité de pilotage afin de participer à toutes les étapes de ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20 heures.

La prochaine réunion de la commission aura lieu le 7 juin à 18 heures à l'Office des entreprises avec à l'ordre du jour un point sur le musée et le dispositif des gardes pharmaceutiques avec Olivier ROBELET.